

3^E. 2931, AD Lozère, Relevé par Philippe Maurice

Registre protocole *Ad te*, reçu par Jean Torrent, notaire royal de Mende

3 feuillets de table analytique.

f° 1, le 20 septembre 1512, testament d'Etienne Vital le vieux, tisserand de Mende, qui adresse des legs à Jeanne, sa femme, Isabelle, sa fille, femme de Jacques Allenc, de Mende, à Astruge, sa fille, femme d'Antoine Bertin, et qui nomme héritière universelle Jeanne, sa fille, femme de Jean Bestion.

f° 3v°, le 28 septembre 1512, revente à Vital Garin et Agnès Cobe, sa femme, du Chastelnouvel, par Etienne Malachane, prêtre bénéficiaire de Mende, comme oncle et procureur de Jean Malachane, prêtre et curé de Cubierettes, chapelain de la chapelle fondée en l'église du Chastelnouvel par Guillaume Chasot, dudit lieu, de cinq cartals de seigle de cens mesure de Mende, vendus le 7 décembre 1493 à Jean Loche, prêtre et ancien chapelain de ladite chapelle. Fait à Mende, en présence de Pierre Bauzile, capitaine du Chastelnouvel.

f° 6, le 28 septembre 1512, vente à ladite chapelle par Louis Vigier, potier de Mende, et Marguerite, sa femme, d'un setier de seigle de cens mesure de Mende. Avec promesse de revente.

f° 10, le 28 septembre 1512, quittance à Guillaume Vital, fils de feu Vital Vital, du Chastelnouvel, par Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, patron de la chapelle fondée par Guillaume Chasot, du Chastelnouvel, et Etienne Malachane, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de Jean Malachane, prêtre et curé de Cubierette, pour quinze livres tournois, après la vente faite par Vital Garin et Agnès, sa femme, fille d'Etienne Nutrit, d'un champ.

f° 11, le 9 octobre 1512, vente à Pierre Pinhard, de Granolhac (Saint-Amans), par Philippe Brolhet, de Saint-Amans, d'un ort contre six livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Proset, clerc de Saint-Chély-d'Apcher, Etienne et Jean Vachery, père et fils, de Thoras.

f° 13, le 16 octobre 1512, transaction entre Jean Arzalier, fils d'Antoine, du Born, et Jean Portes, dudit lieu.

f° 15, le 17 octobre 1512, contrat de mariage entre Jean Jory, fils de feu Etienne Jory, de Roquette (Saint-Frézal près de la Canourgue), à présent de Mende, et Catherine Fanguière, de Treymes (Cubières). La mariée se donne en dot tous ses biens et droits. Fait à Mende, en présence de Claude Reboul, Guillaume Florignes et Guillaume Fornier, prêtres bénéficiaires de Mende, et de Raymond Malaval, de Changefèges.

f° 17v°, le 28 octobre 1512, quittance à Jacques Chalvet, de Badaroux, par Jean Boysson, pour la plus value d'une vente faite par feu Pierre Boysson, de Badaroux.

f° 18v°, le 3 novembre 1512, transaction entre Catherine Durand, fille de feu Pierre, de Mende, et Antoine Durand, fils et héritier de feu Jean, de La Panouze (diocèse de Mende), à propos de la légitime dudit feu Pierre Durand.

f° 20v°, le 3 novembre 1512, quittance à Jean Pascal le vieux, de Saint-Martin du Born, par Jean Chaldeyrac, de Pelouse (Rouvière), de six livres tournois en diminution de la dot autrefois constituée à Agnès Pascal, avec ledit Chaudayrac, par ledit Jean Pascal, son père. Fait à Mende, en présence d'Antoine Galhard, curé de Saint-Flour-du-Pompidou.

f° 22, le 3 novembre 1512, quittance à Privat Masson, fils de feu Pierre, du Born, par Jean Masso, fils de feu Pierre, originaire du Born, à présent de Vialateille (Lanuéjols), son frère, de six livres tournois pour sa légitime.

f° 23v°, le 4 novembre 1512, quittance des biens familiaux par Astruge Barrandon, femme d'Antoine Bompar, tisserand de Mende, à Guillaume Barrandon, d'Anglade (Saint-Denis), de la dot naguère constituée devant François Cayrel, notaire. Fait en présence de Jean de Galières, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Proset, cleric de Saint-Chély-d'Apcher, habitants de Mende. Avec quittance dotale par ledit Bompar à ladite Astruge, sa femme.

f° 26, le 11 novembre 1512, transaction entre Antoine Bonet, tisserand de Mende, et Guillaume et Pierre Bonet, oncle et neveu, du Boschet (Rieutort), à propos de deux cents livres tournois pour la légitime qu'Antoine demande comme fils de Pierre Bonet et de Cécile.

f° 28, le 11 novembre 1512, quittance par Claude Jouve, marchand de Mende, à noble Hélie de Châteauneuf, chanoine de Mende et ouvrier de la fabrique de la cathédrale, de neuf moutons or, pour le métal qu'il a vendu pour la rénovation et réfection de la campanile de ladite église. Fait en présence de Jean Ayglin, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 29v°, le 13 novembre 1512, quittance par Jean Arzalier, fils de feu Pierre, du Born, mari de Jeanne Julien, à Vital Julien et Jean Boniol, beau-père et gendre, du Born, de dix-huit livres tournois, une couverture et un linceul.

f° 31, le 13 novembre 1512, quittance par Antoine Bonet, tailleur de Mende, à Guillaume et Pierre Bonet, du Boschet (Rieutort), oncle et neveu. Fait à Mende, en présence de maîtres Etienne Alamand et Vital de Furnil, notaires de Mende.

f° 32, le 16 novembre 1512, testament d'Agnès, veuve de maître Pierre Martin, bachelier ès lois, malade, qui élit sépulture au couvent des frères mineurs de Mende, au tombeau où sont inhumés ses prédécesseurs ou parents, et veut l'être en l'habit de Saint-François. Elle veut que le legs de deux livres tournois et des vêtements fait par son défunt premier mari Astorg Peytavin, à l'église du Born, soit soldé, ainsi que le legs fait par sa fille, Delphine. Elle nomme héritière universelle Maurice, fille de maître Etienne Bernard.

f° 34, le 20 novembre 1512, quittance par Etienne Cortin, fils de Jacques, de Saint-Martin du Born, à Jean Constans, dudit lieu, de deux livres tournois, en déduction de la dot de Catherine Constans, leur fille et femme.

f° 35v°, le 20 novembre 1512, quittance par Pierre Cortin, fils et héritier de feu Pierre Cortin, de Vitroles (Rieutort), à Vital Galtier et sa femme, Jacine, et à Etienne Cortin, de Saint-Martin du Born, de quatorze livres tournois qu'ils lui doivent selon un accord reçu par moi notaire le 18 octobre 1511.

f° 36v°, le 20 novembre 1512, échange de biens entre Guillaume Rampvier, de Brugeyre (Rieutort), et Colombe, veuve de Jean Meyssonier, et Bertrand Meyssonier, de Coulagnet (Saint-Gervais). Fait à Mende, en présence d'Etienne Salaville, prêtre.

f° 39v°, le 20 novembre 1512, vente par Guillaume Mazel, de Laubert (Saint-Gervais), à Bertrand Meysonier, de Coulagnet (Saint-Gervais), d'un pastoral et d'un bois contigus sis audit lieu, terroir de Los Arjals, contre dix-huit livres et quinze sous tournois.

f° 50v°, le 22 novembre 1512, testament de Jean Rochebaron, du Chastelnouvel, qui adresse des legs à Falquette, sa nièce, à Marguerite, sa femme, et qui nomme héritière universelle sa fille, Marguerite.

f° 53, le 22 novembre 1512, contrat de mariage entre Jean Barrando, fils de Pierre, de Chassanhes (Ribennes), et Marguerite Pons, fille de feu Pierre Pons, de Bastide (Estables). Puis, Jeanne, veuve dudit Pierre Pons et mère de la mariée constituée en dot cinquante livres tournois, une cote en tissu de France, un capuchon de couleur, une gonelle en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la cuisine basse de la maison de François Malel, notaire, en présence de François Malel, de Vital de Furnil, notaires de Mende, Bernard Bonet, prêtre de Rieutort. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à Pierre Pons, fils de feu Pierre Pons et de Jeanne, son frère.

f° 56v°, le 27 novembre 1512, vente par Antoine Pinhard, fils d'Etienne, de Colagnes-Hautes (Rieutort), à Antoine *Laborator*, fils de feu Jean, de Saint-Martin du Born, d'un bois sis à Colagnes Hautes, contre sept moutons or.

f° 58v°, le 27 novembre 1512, vente par Antoine Masso, fils de Jean, du Born, à François Sarrazin, prêtre et curé du Born, pour ladite église, d'un setier, une émine et un carton de seigle de cens contre vingt-trois livres et quinze sous tournois. Avec promesse de revente.

f° 62, le 27 novembre 1512, quittance par Claude Vayse, fils de feu Pierre, tisserand de Mende, à Raymond Galieyre, de Malaval (Brenoux), de soixante livres tournois en premier terme de la dot de Marguerite Galieyre, leur femme et fille.

f° 63v°, le 2 décembre 1512, vente par Antoine Bolet, du Lac (Brenoux), à maître Jean Bardon, notaire de Mende, d'un champ contre dix-sept livres tournois. Avec promesse de revente.

f° 66v°, le 2 décembre 1512, vente par Guillaume Runel, pelletier de Mende, et Alasacie, sa femme, à noble Hélie de Châteauneuf, protonotaire apostolique, chanoine de Mende, d'une vigne sise à Chaldecoste, contre vingt livres tournois.

f° 68v°, le 6 décembre 1512, vente par Antoine Barbut, de la Venède (Brenoux), à Jean Croset, dudit lieu, d'un champ contre trente livres tournois.

f° 70v°, le 8 décembre 1512, quittance dotale par Catherine Daurade, fille et héritière de Bartholomé Daurat, et Raymond Tranchaceps, son mari, de Chanteruéjols, à Jean Jourdan le vieux, de Bramonas (Barjac), cassant tous les autres actes, de trente livres tournois en déduction de la dot constituée à Barthélémy Durand et Alaycette Jordan, père et mère de ladite Catherine.

f° 71v°, le 18 décembre 1512, vente par Philippa, fille d'Antoine Chastel, du Mazel (Ribennes), à Mathieu Bongirald, de Chassanhetes (Ribennes), d'une portion indivise d'un pré avec Jacques Barandon et Jacques Gay, sis audit lieu, contre sept moutons or.

f° 73v°, le 31 décembre 1512, quittance par Pierre Pigieyre le vieux, fils de feu Richard, de Peyrefiche (Barjac), à Antoine Rampvier, fils de feu Antoine, de Brugeyre (Rieutort), en déduction de la dot d'Astruge Ramvpiet, fille de feu Vital, femme de Pigieyre, de huit livres tournois.

f° 75, le 23 décembre 1512, vente par Guillaume Ebrard le vieux, de Féliçon (Saint-Bauzile), à Guillaume Bonicel, fils de Pierre, de Féliçon, d'un champ contre cent moutons or. Avec promesse de revente. Fait à Mende, en présence de Pierre de Salis, trésorier de l'évêque de Mende.

f° 77, le 24 décembre 1512, vente par Antoine Bolet, du Lac (Brenoux), à Jean Bardon, notaire de Mende, d'un champ contre douze livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Antoine Tribulat, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 79, le 18 janvier 1513 (ns), vente par Guillauma, veuve d'Etienne Nogier, fille de feu Pierre Paparel, fils de feu Pierre, de Raspalhac (Gabrias), à Pierre Paparel, fils de feu Guillaume, dudit lieu, d'un chasal avec son curtil, sis à Raspalhac, et de terres, contre quatorze moutons or.

f° 81v°, le 15 février 1513 (ns), testament de probe homme Blaise *Malevallis*, de Gerbal (Saint-Bauzile), qui, après divers legs pieux, adresse des legs à Jean Malaval, Guigon Malaval, Ylaire Malaval, Jacques Malaval, et Etienne Malaval, ses fils, à Astruge et autre Astruge, ses filles, et à sa femme, Florette. Il nomme héritier universel Guillaume Malaval, son fils, et exécuteurs testamentaires probe homme Guigon Martin, de Rouffiac (Saint-Bauzile), et moi notaire. Fait en la maison du testateur, en l'étage bas, la cuisine, où le testateur gît, au lieu de Gerbald, en présence dudit Guigon Martin, de François Brun, Pierre Borrelli, Guillaume Borrelli, clerc, Vital Borrelli, de Gerbald (Saint-Bauzile), Pierre Fages, de Pulgeris (Laval), et de Jean Proset, clerc de Saint-Chély-d'Apcher.

f° 84, le 19 février 1513 (ns), vente par Guillaume Delcros, fils de feu Pierre, du Mazel-Chabrier (Born), à Privat Marquo, fils de feu Pierre, dudit lieu.

f° 86, le 16 mars 1513 (ns), vente à Etienne Bestion, tisserand de Mende, par Jean Conte, tisserand et pêcheur de Mende, d'un étage de maison sis au pan de Champnau, contre trente-neuf livres tournois. Avec deux ratifications et une obligation.

f° 91, le 19 mars 1513 (ns), vente par Etienne Bestion, tisserand de Mende, à Blaise Robert, tisserand de Mende, d'une vigne contre trente livres tournois. Fait à Mende, au concistoire de la cour temporelle, en présence de Pierre Albaret, prêtre de Saint-Georges-de-Levejac.

f° 93, le 2 avril 1513, quittance par Pierre Salanson, fils et héritier de feu Bartholomé Salanson et Jeanne Raschas, d'Aspres (Saint-Gervais), à Pierre Raschas, fils de feu Pierre Raschas, de Saint-Martin du Born, de toute la dot autrefois constituée par Pierre Raschas, dudit Saint-Martin, à Pons de Rubey, d'Aspres, avec Jeanne Raschas, selon acte reçu par Bernard Bonhomme, notaire de Mende, le 28 juin 1435. Fait à Mende en présence de Claude Chapsier, notaire de Mende.

f° 94v°, le 4 avril 1513, transaction entre Jean Avinhon le vieux, fils de feu Etienne, originaire de Coulagnet (Saint-Gervais), à présent habitant de Béziers, et autre Jean Avinhon, fils dudit feu Etienne, de Coulagnet, à propos de la légitime dudit Jean le vieux.

f° 96v°, le 4 avril 1513, quittance dotale générale par Raymond Pipin, de Coulagnet, à Jean Avinhon, fils de feu Etienne, de Coulagnet, de toute la dot de Catherine, femme dudit Pipin et fille dudit feu Etienne.

f° 97v°, le 4 avril 1513, quittance à Pierre Borrelli, fils de feu Jean, de Gerbald (Saint-Bauzile), par Agnès, veuve de Jean Malaval, et Enimie Malaval, leur fille, de Gerbald, et femme de

Pierre Borrelli, mineure d'état, de soixante et onze livres tournois, qu'il apporte dans leurs biens.

f° 99, le 11 avril 1513, vente par Antoine Fossat, marchand de Quézac, à Michel d'Espinasse, de Quézac, d'un champ sis audit lieu, contre vingt-quatre livres tournois.

f° 101, le 12 avril 1513, contrat de mariage entre Jean Rostanh, carrier originaire de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Jeanne, fille de feu Jean Bestion, cordonnier de Mende. La mariée se constitue en dot la dot que son père lui a donnée par testament.

f° 103v°, le 12 mai 1513, quittance par Jean Balmas, fils de feu Pierre, tisserand de Mende, à présent ledit Jean vivant à Millau, diocèse de Rodez, à Jaucelin Balmas, tisserand de Mende, son frère, de cinquante livres tournois.

f° 104v°, le 26 mai 1513, quittance à Pierre Lasfons, hôte de Mende et fermier du prieuré d'Aumont, fils de feu Berton, par Antoine de Roquette, chanoine de Mende et d'Agen, prieur d'Aumont, de tout ce qu'il lui devait pour la présente année du bénéfice d'Aumont, pour laquelle année ledit Lasfons à soldé à Pierre Michel, prêtre et serviteur dudit Roquette, cinquante livres tournois, d'une part, et vingt livres tournois, d'autre part.

f° 106, le 5 juin 1513, quittance des biens familiaux à Jean et Guillaume Roch père et fils, de Malaval (Brenoux), par Hélix, fille dudit Jean Roche, de Malaval (Brenoux), mineure de vingt-cinq ans, majeure de dix-huit, et avec l'accord d'Antoine Pellissier, fils de Jean, de Saint-Jean du Bleymard, son futur mari, selon contrat de mariage reçu par Antoine Robert, notaire de Pomaret (Cubières). Fait à Mende en présence d'Etienne Runel, curé de Brenoux.

f° 107, le 12 juin 1513, testament de Raymond Rovièrre, fustier de Mende, qui adresse des legs à Private, sa femme, à Raymond Rovièrre, fils de Gerald Rovièrre, d'Aumont, son neveu et filleul, à l'église Saint-Pierre-le-Vieux, et qui nomme héritière unvièrselle, Marguerite Rouvièrre, sa fille (il lègue un obit à Saint-Pierre pour l'âme de son père, Vital Rovièrre). Fait en la maison du testateur, en présence de Martin Engles, bastier, Jacques Peytavin, tisserand, et autres, tous de Mende.

f° 109v°, le 16 juin 1513, testament de probe homme Pierre Yssartel, hôte ou tavernier de Mende, qui élit sépulture au cimetière de Mende, au tombeau où sont inhumés Pierre de Monteil et Gonette, ses beau-père et belle-mère. Il adresse des legs à Gonette, sa femme, à Béatrice, sa fille à marier, à Pierre Yssartel, son fils, avec un legs supplémentaire s'il veut devenir prêtre, et qui nomme héritier universel Imbert Issartel, son autre fils. Fait à Mende, en la maison du testateur, en présence d'Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Urbain Bon, Pierre Poderos, maître Jean Cayrel, notaire, Guillaume Chapelle, barbier, Privat Mossier, tisserand, Jacques Robert, chaussetier, de Mende, et Raymond Jaugose, de Marvinha, paroisse de Chambonas, diocèse d'Uzès.

f° 112v°, le 5 juillet 1513, cession de terres par Etienne Crosat, fils de feu Jean, de Colagnes-Hautes (Rieutort), à Antoine Toreyre, de Vitroletes (Rieutort), pour le paiement d'une créance de trente moutons or et six gros argent, qu'Antoine avait repris de Jean et Antoine Clapier, frères, notaires de Mende, créanciers d'Etienne. Fait à Mende, en présence de Pierre Sarrazin, clerc de Saint-Sauveur-de-Peyre, Jean Cortusson et Jean Rampvier, prêtres, de Mende.

f° 116, le 17 juillet 1513, contrat de mariage entre Etienne Marquo, fils de feu Guillaume, de Saint-Martin du Born, et Catherine, fille de Vital Julien, du Born. Le père de la mariée, Astruge, sœur de la mariée, et Jean Boniol, mari d'Astruge, du Born, constituent en dot à la

mariée cinquante-deux livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu du pays, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée. Puis quittance par lesdits Vital Julien et Astruge, sa fille, audit Jean Boniol, pour l'argent qu'il a apporté dans leurs biens.

f° 122v°, le 19 juillet 1513, contrat de mariage entre Jean Valentin, fils de feu Vital, de la Rouvière, et Catherine, fille de Raymond Parent, de Badaroux. Le père de la future lui constitue en dot soixante-dix livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en présence de François Sarrazin, curé du Born, Antoine Femenier, curé de la Rouvière, Jacques Malel, de Badaroux, prêtres, Jean Ynard, marchand, et Claude Taurand, notaire, de Mende. Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

f° 126v°, contrat de mariage entre Antoine Dumas, fils de feu Vital, de Saint-Gervais, et Florette Galieyre, fille de feu Jean, du Bec de Ju (Balsièges). Antoine Galieyre, fils dudit feu Jean et frère de la mariée, lui constitue en dot cinquante-cinq livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, et deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux.

f° 130v°, le 16 août 1513, quittance par Guigon Julien, de Rouffiac (Saint-Bauzile), pour lui et au nom de Pierre Julien, son fils, par lequel il fera ratifier, à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais), de vingt livres tournois et des robes et lit nuptiaux constitués en dot à Jeanne, fille de Jaucelin et femme de Pierre, selon contrat de mariage reçu par Michel Bernard, notaire de Bagnols. Fait à Mende, en présence de Pierre Maynier, licencié en médecine, de Mende.

f° 132, le 27 août 1513, contrat de mariage entre Antoine Tranchaceps, fils de Raymond, de Chanteruéjols, et Catherine Salavaille, fille de Jacques, du Chastelnouvel. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante-trois livres tournois, deux robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée. Fait à Mende, en l'oustal de l'héritier de Jean Mazel, hôte ou tavernier de Mende, en présence d'Etienne Salaville, prêtre du Chastelnouvel, Claude Fabri, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège Saint-Privat de la Roche. Puis donation pour cause de mariage par ledit Raymond Tranchaceps à son fils, Antoine.

f° 138, le 17 septembre 1513, échange de biens entre Agnès, veuve de Guillaume Pagès, de Pigières (Ribennes), et son fils, Pierre Pagès, d'une part, et Vital Brugier, dudit lieu. Les Pagès donnent un ort sis audit lieu, appelé *l'ort dels chaups*, et Vital donne son ort dit *lort del coderc* et une pièce de terre sise au terroir dit *de prat Longuet*.

f° 140v°, le 25 septembre 1513, vente par Guillaume Rigald le vieux, fils de feu Jean, d'Aspres (Saint-Gervais), à Jacques Salaville le vieux, du Chastelnouvel, comme ouvrier de l'oeuvre de l'église Saint-Dominique du lieu, d'un setier de seigle mesure de Mende de cens contre quinze livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Etienne Bertin, bachelier en décret, recteur de St Gervais, bénéficiaire de Mende, noble Guidon Chapelle, de Mende, et Jean Alby, prêtre d'Altayrac.

f° 142v°, le 25 septembre 1513, vente par Pierre Salanson, d'Aspres, à ladite oeuvre, d'une émine de seigle de cens, outre l'autre setier de seigle qu'il a déjà vendu devant moi, contre dix moutons or.

f° 145, le 25 septembre 1513, vente par Etienne Dumas, fils de feu Jean, d'Altayrac, à ladite oeuvre, d'un setier de seigle de cens contre quinze livres tournois. Avec promesse de revente.

f° 148v°, le 12 octobre 1513, promesse de revente du cens vendu par Guillaume Rigald le vieux.

f° 150, le 12 octobre 1513, promesse de revente du cens vendu par Pierre Salanson.

f° 151v°, le 26 septembre 1513, vente de cens par Jean Constans le vieux, de Saint-Martin du Born, à François Sarrazin, prêtre et curé du Born, d'une émine de seigle de cens, mesure de Mende, contre six livres tournois. Fait à Mende, en présence de Privat Reboul, prêtre de Belvezet (Chasseradès), Jacques Bestion, sous-diacre du Born. Avec promesse de revente.

f° 155v°, le 8 octobre 1513, échange de biens entre Guillaume de Lafont, fils de feu Jean, de Chanteruéjols, et Jean Tranchaceps, fils de feu Pierre, dudit lieu.

f° 158, le 15 octobre 1513, contrat de mariage entre Antoine Tichit, fils de feu Pierre, du Born, et Bombare, fille de feu Gonet Masson, dudit lieu. Agnès Bestion, veuve de Gonet et mère de la future, lui constitue en dot la moitié de ses biens à présent et l'autre moitié après sa mort. Antoine Tichit devra apporter cent livres tournois dans les biens de la mariée. Jean Bestion, dudit lieu donne un champ en augment de dot. Avec une transaction entre Jean et Antoine Tichit, du Born, et une quittance dotale générale par ladite Agnès Bestion audit Jean Bestion.

f° 165, le 28 octobre 1513, vente à Etienne Hermentier, fils de feu Jean, de Raspalhac (Gabrias), par Jean Plan, fils de feu Jaucelin, dudit lieu, d'une maison de haut en bas sise audit lieu, contre trente livres tournois.

f° 167v°, le 29 octobre 1513, vente par Etienne Dumas le vieux, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jacques Salaville le vieux, du Chastelnouvel, d'un setier de seigle de cens mesure de Mende, pour l'œuvre du lieu, contre quinze livres tournois. Avec promesse de revente.

f° 171v°, le 3 novembre 1513, quittance par Jean et Antoine Pellissier, père et fils, à probe homme Jean Roch le vieux, de Malaval (Brenoux), de quarante livres tournois et des robes dotales, pour le premier terme de la dot constituée à Hélix Roch, femme d'Antoine. Fait à Mende, en présence de Pierre Albaret, prêtre de Saint-Georges-de-Levejac.

f° 173, le 5 novembre 1513, quittance par Etienne Marquo, de Saint-Martin du Born, à Jean Boniol, du Born, de trente-deux livres tournois, des robes dotales, d'une couverture et un linceul de la dot de Catherine Julien, femme d'Etienne.

f° 174v°, le 8 novembre 1513, vente par Guillaume Marquo, fils de feu Pierre, de Saint-Martin du Born, à Antoine Dumas, tailleur de Saint-Martin du Born, et qui fera ratifier par son fils, Etienne Marquo, d'un champ sis à Saint-Martin, terroir dit *lo Pendut*, et un ort herme sis à Saint-Martin, contre dix-neuf florins or. Avec ratification et lods.

f° 178, le 11 novembre 1513, vente par Guillaume Galhieyre et Maurice, sa femme, de la Venède (Brenoux), à Antoine Galhieyre, tisserand et portefaix de Mende, d'un champ contre trois livres tournois.

f° 181, le 13 novembre 1513, promesse de revente d'un champ à Antoine Bolet, du Lac (Brenoux), par Jean Bardon, notaire de Mende.

f° 183, le 14 novembre 1513, vente par Pierre Laurayre, de Badaroux, et Aygline, sa femme, à Antoine Laurayre le vieux, de Saint-Martin, d'un champ sis à Badaroux, terroir de las Chayro, contre neuf moutons or.

f° 185v°, le 29 novembre 1513, contrat de mariage entre Guillaume Roch, fils de Jean, de Malaval (Brenoux), et Antonie Planas, fille de Pierre, de Langlade (Brenoux). Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-dix livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en l'oustal de Privat Mossier, tavernier de Mende, en présence d'Antoine Martin, prêtre bénéficiaire de Mende, Pierre Runel, de la Rossuèhe, Bertrand Raynoard, Jean Planhas, d'Anglade, messire Durand Barbut, prêtre, de Brenoux, et Arnald Basalgete le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende. Avec donation pour cause de mariage par le père du marié au marié et quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

f° 191, le 29 novembre 1513, quittance par Guigon et Pierre Julien, père et fils, à Jaucelin Brajon, de Chabanes (Saint-Gervais), de dix livres tournois de la dot de Jeanne Brajon, fille de Jaucelin et femme de Pierre. Fait à Mende, en présence de Pierre Julien, prêtre de Saint-Bauzile.

f° 192v°, le 21 novembre 1513, quittance par Catherine Petit, fille de feu Jean Petit, forgeron de Mende, à Antoine Petit, fils de feu Jean, forgeron de Mende, son neveu, de deux livres tournois, de sa dot autrefois constituée avec Jean Jouve, par ledit feu Jean.

f° 194, le 26 novembre 1513, vente à Jean Salas, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), par Raymond Meysonier, de Chalvet (Servières), d'une terre en laquelle sont plantés des arbres, contre sept moutons or.

f° 196, le 26 novembre 1513, vente par Guillaume et Vital Cortin, père et fils, de ROuvière, à François Sarrazin, curé du Born, d'un pré contre quinze livres tournois.

f° 198, le 26 novembre 1513, vente par Jean Avinhon, de Combes (Born), audit François Sarrazin, d'un setier de seigle de cens contre quinze moutons or. Avec promesse de revente.

f° 201v°, le 26 novembre 1513, contrat de mariage entre Philippe Guin, forgeron de Mende, fils de Raymond, et Jeanne, fille de feu Jean Gely, dit Bataille, tisserand de Mende. Puis Valence, veuve dudit Jean Gely, mère de la mariée, constitue en dot à sa fille, quatre-vingts livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en présence de noble Hélié de Châteauneuf, chanoine de Mende, Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais et bachelier en décret, Vital Dumas, prêtre bénéficiaire de Mende, et Etienne Atger, marchand de Mende. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à sa mère.

f° 205v°, le 3 décembre 1513, contrat de mariage entre Jaucelin Moret, fils de feu Jean, de Pelouse (la Rouvière), et Catherine Pascal, fille de Jean Pascal le Vieux, de Saint-Martin du Born. Jean Pascal, fils d'autre Jean Pascal, de Saint-Martin, au nom de son père par lequel il fera ratifier, constitue en dot à sa sœur quarante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en présence d'Antoine Avinhon, prêtre de Saint-Martin. Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

f° 209v°, le 6 décembre 1513, vente par Jacques Badaros, de Vitrolles (Rieutort), à Pierre Cortin, dudit lieu, d'un champ contre dix-huit moutons or. Fait à Mende, en présence de Louis Bastide, clerc de Grand-Viala (La Chaze). Avec quittance par ledit Jacques audit Pierre.

f° 214v°, le 9 janvier 1514 (ns), testament de Jean Gerin, bachelier en décret, prêtre bénéficiaire de Mende, qui fut autrefois curé de Saint-Amans. Il nomme héritier universel son neveu, Guillaume Gerin, prêtre bénéficiaire de Mende. Il nomme exécuteurs testamentaires Jean

Mazel, prêtre bénéficiaire de Mende, du collège de Tous les Saints, et Jean Moys, apothicaire de Mende. Fait à Mende, en présence de Bertrand Gismars, Jacques Pons, Jean Mazel, Pierre Rossald, Astorg Dedomps, bachelier en décret, et Michel Roffiac, prêtres bénéficiaires de Mende.

f° 220, le 14 janvier 1514 (ns), contrat de mariage entre Pierre Crosat, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, et Marguerite Tichit, fille de Jean Tichit, du Mas (Saint-Gervais), veuve de Jean Rochebaron, du Chastelnouvel. Le père de la mariée lui constitue la dot qu'il lui a autrefois constituée avec ledit Rochebaron, par acte reçu par moi.

f° 222, le 14 janvier 1514 (ns), quittance par Philippe Guin, fils de Raymond, forgeron de Mende, à Valence, veuve de Jean Gely, sa belle-mère, de trente livres tournois, des robes dotales, d'une couverture et deux linceuls, constitués en dot à Jeanne, femme de Philippe.

f° 223v°, le 16 janvier 1514 (ns), testament de probe homme Guillaume Vital, couvreur, fils de Vital Vital, du Chastelnouvel, qui adresse des legs à Etienne et Marguerite, ses enfants, à Guigone, sa femme, à Cécile et Arnalde, ses sœurs, et qui nomme héritier universel Etienne Vital le vieux, son autre fils. Il nomme exécuteurs testamentaires Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, et Antoine Jouvenel, du Chastelnouvel.

f° 226v°, le 18 janvier 1514 (ns), testament d'Isabelle, femme de Thomas Guosse, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Guigone, sa fille, à Thomas Guosse, son mari, et qui nomme héritier universel Bertrand Guosse, son fils.

f° 229, le 18 janvier 1514 (ns), testament de Marguerite, veuve d'Etienne Vital, du Chastelnouvel, qui nomme héritier universel son fils, Raymond Vital.

f° 230v°, le 21 janvier 1514 (ns), quittance par Jean Boquet, fils de feu Laurent, originaire du Boschet dels Avinhos (Rieutort), à présent de Serverette, à son frère, autre Jean Boquet, héritier universel de leur père, de ses droits familiaux selon acte reçu par Vital Corrier, notaire de Serverette. Fait à Mende, en présence de Vital Durand, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Masso, pareur de draps, de Mende, Guillaume Borrelli, cleric de Gerbald (Saint-Bauzile).

f° 232, le 25 janvier 1514 (ns), contrat de mariage entre Gonet Rog, fils de feu Jaucelin, pareur de draps de Mende, et Françoise Malachane, fille de feu Jean, de Mende. Puis, Jean Martin, chanoine de Mende, dit de Lanuéjols, par amour de Dieu, constitue en dot à la mariée, quarante livres tournois, trois robes, deux en tissu de France et une en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la maison du constituant, en présence de Jean Rog, de Malaval (Brenoux), Jean Martin le vieux, prêtre bénéficiaire de Mende, et Antoine Solinhac, forgeron de Mende.

f° 234, le 3 février 1514 (ns), contrat de mariage entre Etienne Tondut, fils de feu Durand, de Fangose (Rieutort), et Antonie Delcros, fille de Guillaume Delcros, fils de feu Pierre Delcros, du Mazel-Chabrier (Born). Le père de la mariée constitue en dot quarante livres tournois, une cote en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Puis, en augment de dot et pour son travail, Colombe Delcros (Colombe est dite sœur d'Antonie et fille de feu Pierre Delcros. Il y a donc erreur, soit c'est sa sœur et la fille de Guillaume, soit c'est sa tante, fille de feu Pierre. Il semble que ce soit plutôt le premier cas qui soit fondé), autorisée par son mari, Jean Tondut, lui constitue en augment de dot et pour son travail, vingt livres tournois et une gonelle en tissu teint du pays. Le fiancé constitue un gain de survie à la fiancée. Fait à Mende, en présence de François Sarrazin, curé du Born, Jean Sarrazin, cleric du Born, Bernard Besse, de Vitrolettes (Rieutort), et Pierre Montier, de Tartaronne (Estables). Avec quittance

des biens familiaux par Jean Tondut, fils de feu Durand, du Mazel-Chabrier, à son frère, Etienne Tondut, de Fangose (Rieutort), puis quittance dotale par ledit Etienne Tondut à sa femme, Antonie Delcros, et par ladite Antonie à Colombe, sa sœur, femme de Jean Tondut, avec quittance des biens familiaux par ladite Antonie à son père, Guillaume, et quittance des biens familiaux par Antonie à sa sœur, Colombe (à chaque fois Colombe est bien dite sœur d'Antonie).

f° 245, le 4 mars 1514 (ns), vente par Etienne Marquo, fils de feu Pierre, et son fils, Etienne Marquo, qu'il autorise, à Antoine Dumas, tailleur de Saint-Martin du Born, d'un champ sis à Saint-Martin contre neuf moutons or.

f° 247v°, le 18 mars 1514 (ns), contrat de mariage entre Jean Brunel, originaire de Brugeyre, à présent de Saint-Martin du Born, et Béatrice, veuve de Vital Galtier, de Saint-Martin du Born, et fille de Guillaume Cortin. La mariée se constitue en dot tous ses biens. Il est convenu que s'ils ont un fils il sera sans contestation possible héritier des biens. Marie, fille de feu Vital Galtier et de sa première femme, Genciane, et toute fille à naître du nouveau couple seront mariées. Jean Brunel sera tenu d'apporter trente moutons or dans les biens de Béatrice. Fait à Mende, en la maison d'Urbain Bon, hôte, en présence d'Antoine Avinhon, prêtre de Saint-Martin.

f° 250, le 27 mars 1514, vente par Guillaume Cortin, de la Rouvière, à Jean Cobe, cleric, fils de Pierre, de La Rouvière, chapelain de la chapelle fondée par les paroissiens de la Rouvière, et à Vital Grégoire, de Salses, et Etienne Baret, de Pelouse, procureurs de ladite église, d'une émine de seigle mesure de Mende, de cens annuels, contre dix moutons or. Fait à Mende, en présence de Pierre Chabaliere, sergent de Mende. Avec promesse de revente.

253v°, le 27 mars 1514, vente par Etienne Sibbert, de *Guadis* (La Rouvière), à la susdite chapelle, d'une émine de seigle de cens contre dix moutons or. Avec promesse de revente.

f° 257v°, le 27 mars 1514, vente par Etienne et Jean Baret, frères, de Pelouse, à ladite chapelle, d'une émine et un cartal ras de seigle, de cens, contre quatorze moutons or. Avec promesse de revente.

f° 261v°, le 5 avril 1514, échange de biens entre Jean Romey, fils de feu Gerald, de Froidviala (Chastanhier), et Jean Mas, fils de feu Pierre, de La Chaze (Peyrefiche).

f° 265, le 14 avril 1514, quittance par Jean Peytavin, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, à Bertrand Vital, fils de Laurent, du Chastelnouvel, de sept livres tournois, en divers versements, outre les autres termes, de la dot constituée à Hélix, fille dudit feu Vital, avec ledit Jean Peytavin. Fait à Mende, en présence de Jacques Peytavin, et Jean Borii, tisserand de Mende.

f° 266, le 1^{er} mai 1514, testament de Jean Ebrard, du Born, qui adresse des legs à Catherine, sa fille, à Guillaume Ebrard, son fils, et qui nomme héritier universel Antoine Ebrard, son autre fils. Il nomme exécuteurs testamentaires François Sarrazin, curé du Born, et André Masso, son beau-frère, dudit lieu.

f° 268v°, le 6 mai 1514, quittance des biens familiaux par Catherine Galieyres, fille de Raymond, de Malaval, future femme de Simon Chastel, de Lanuéjols, selon contrat de mariage de Michel Bernard, notaire de Bagnols, à sondit père.

f° 270, le 11 mai 1514, vente par Pierre Brengier, de Méjantel (Barjac), à Jean Malgoyses, de Chabrit (Saint-Gervais), contre quatre livres tournois, du droit de rachat qu'il a sur un pré sis

à Chanteruéjols qu'il a précédemment vendu à Jean Ponchet, de Chabrit (Saint-Gervais). Fait à Mende, en présence de Jean de Galieyres, prêtre bénéficiaire de Mende, Mathieu Pigieyre, clerc de Mende, Jean Galieyre, sergent de Méjantel (Barjac).

f° 272v°, le 18 juin 1514, quittance par Antoine Dumas, fils de feu Vital, du Mas (Saint-Gervais), à Antoine de Galieyres, fils de feu Jean, de Bec de Ju (Balsièges), de quatorze livres, onze sous et trois deniers, des robes nuptiales, d'une couverture et deux linceuls, de la dot autrefois constituée par ledit Antoine de Galieyres, à Florette, femme de Dumas.

f° 274, le 20 juin 1514, vente par Guillaume Malige, de Peyrefiche (Barjac), à Jean Pigieyre, fils de feu Jacques, de Peyrefiche (Barjac), de deux prés contre dix moutons or.

f° 276v°, le 28 juin 1514, cession en nouvelle emphytéose, avec l'accord de Jacques Runel, prêtre de Mende, à Guillaume Panc, tailleur et chaussetier de Mende, par Pons Atger et Hélié de Châteauneuf, bacheliers en droit, chanoines de Mende et baillis du chapitre, et cela pour l'utilité du chapitre, d'un champ que ledit Jacques Runel, avait acheté le 29 mai 1503, à Jacques Vital, du Chastelnouvel, par acte de Louis de Leatge, notaire de Mende.

f° 279v°, le 14 juillet 1514, échange de biens entre Guillaume Baro, mercier de Mende, et Firmin Massadaur, marchand, et sa femme, Françoise. Fait à Mende, en présence de Vital Chambaru, prêtre bénéficiaire de Mende, Etienne Delom, chaussetier, Jean Vanel, cardeur, et André Brajon, blanchisseur de Mende.

f° 282v°, le 27 juillet 1514, testament de Catherine, femme d'Etienne Fabri, de Colombèche (Born), qui adresse des legs à Jacinette, Marguerite et Isabelle, Jeanne, ses filles à marier, à Antoine, son fils à marier, à Jean, son fils, qui sera tenu aux écoles pour devenir prêtre, à Pierre et Jean, ses fils, à Agnès, sa fille, femme d'Etienne Salaville, du Chastelnouvel, et qui nomme héritier universel Jacques Fabri, son autre fils. Elle nomme exécuteurs testamentaires, son mari et François Sarrazin, curé du Born. Fait à Colombèche, en présence dudit Sarrazin, de Jacques Bestion, prêtre, et d'autres.

f° 286, le 5 août 1514, échange de biens entre Jean Arnald, fils de feu Bartholomé, de Peyrefiche (Barjac), et Pierre Paparel, fils de Guillaume, de Raspalhac (Gabrias).

f° 288, le 24 août 1514, contrat de mariage entre Antoine Ebrard, fils de feu Jean, du Born, et Jeanne Ebrard, fille de feu Pierre, de Colombèche. Puis, Pierre Ebrard constitue en dot à la mariée, sa sœur, soixante-trois livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée.

f° 292, le 24 août 1514, vente par Jean de Lafont, fils de feu Laurent, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Jean de Lafont, fils de Jean, dudit lieu, d'un pré sis audit lieu, terroir de *los croses sobeyros*, contre douze livres tournois.

f° 294v°, le 29 août 1514, vente par Catherine, veuve de Galhard Déodat, et Pierre Mansac, de Mende, à Claude Sirvens, prêtre bénéficiaire de Mende, du collège Saint-Privat de la Roche, d'une maison sise au pan d'Auriac, contre quatre-vingt-six livres tournois. Fait à Mende, en présence de Louis de Cogossac, prêtre bénéficiaire de Mende, et Pierre Sirvens, prêtre.

f° 296v°, le 29 août 1514, échange de biens entre Antoine Masso, fils de feu Jean, de Born, et Jean Arzalier, fils d'Antoine, dudit lieu.

f° 299, le 5 septembre 1514, quittance générale de légitime par Etienne Rigald le vieux, fils de feu Jean, d'Aspres (Saint-Gervais), à son frère, Guillaume Rigald, d'Aspres. Avec donation le 6 septembre, par Vital Rigald, prêtre, fils dudit feu Jean, d'Aspres, à son frère, Guillaume Rigald, et quittance des biens familiaux.

f° 302v°, le 17 septembre 1514, contrat de mariage entre Guillaume Dumond, fils de Guillaume, sonnailler de Mende, et Jeanne, fille de feu Raymond Bot, forgeron de Mende. Raymond Bedos, forgeron, et Isabelle, fille et héritière dudit feu Raymond Bot, donnent en dot à la mariée soixante livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, une cote en tissu teint du pays, deux couvertures et deux linceuls, selon le testament de leur père reçu par Jean de Recoules, notaire de Mende. Et ils lui constituent en plus un ort sis au terroir de Segalenc, et une *bolges*. Fait à Mende, en la maison dudit défunt Raymond Bot, forgeron, en présence de François Romey, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Dorlhac, marchand, et Raymond Tranchaceps, de Chanteruéjols. Avec donation pour cause de mariage en faveur du marié par sa mère, Jeanne, puis quittance des biens familiaux par la mariée audit Raymond Bedos et à sa femme, Isabelle.

f° 309, le 22 septembre 1514, testament de Jacoba, veuve de maître Durand Tessier, notaire de Mende, qui adresse des legs à Jacinette, fille de Jean Mazel, de Mende, et veut que son héritière soit tenue de donner quittance à Antoine Pons, de Salses, rentier de la borie qu'elle possède. Elle nomme héritière universelle Agnès Bertiol, de Chabannes (Fontans), femme de Nicolas De Goyn, notaire de Mende.

f° 311, le 2 octobre 1514, contrat de mariage entre Guillaume Aldebert, fils de feu Etienne, de Rochat (Rimeyze), et Hélix Sarrazin, fille de Jacques Sarrazin, dudit lieu. Jacques donne en dot la moitié de ses biens, avec diverses clauses.

f° 313v°, le 2 octobre 1514, quittance par François Sarrazin, prêtre originaire de Rochat (Rimeyze), à présent du Born, à Jacques Sarrazin, son frère germain, fils de feu Luquet, de Rochat, de tous ses droits familiaux. Fait à Mende, en présence de Pierre Sarrazin, clerc de Saint-Sauveur-de-Peyre.

f° 315, le 11 octobre 1514, quittance par Marguerite Delom, fille de Jacques, femme de Claude Atgier, fustier de Mende, à ses parents, Jacques Delom et Bartholomé, de vingt livres tournois d'un legs fait par Hélix, sa grand-mère, mère de ladite Bartholomé, par son testament reçu par Jean Dedomps, notaire de Mende, le 9 juillet 1503, et cela des mains de Vital Delom, son frère. Et elle leur donne quittance de trente-quatre sous tournois pour les frais faits en la cour spirituelle de Mende pour poursuivre son père.

f° 317, le 11 octobre 1514, quittance par ledit Claude Atger, à sa femme, Marguerite Delom, de vingt livres tournois de sa dot. Fait à Mende en présence de Jean Monbel, juge de la cour commune, Vital Ynard, marchand, et Jean du Bosc, argentier, de Mende.

f° 319v°, le 12 octobre 1514, vente par Jacques Romey, fils de feu Pierre, de Font Froid (Chastanier), à Vital Romey, fils de feu Vital, dudit lieu, d'un pastoral indivis avec ledit Vital Romey, contre sept livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Tonel, apothicaire de Mende, et Pierre Sarrazin, clerc.

f° 320, le 15 octobre 1514, contrat de mariage entre Jean *del Hors*, carrier originaire de Canat (paroisse de Sainte-Eulalie, diocèse de Rodez), à présent de Mende, et Jacoba, fille de Jean Boet, sergent de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot un ouvrage qu'il lui avait constitué en dot lors de son premier mariage avec feu Etienne Dumas, son premier mari, selon acte de Durand Teyssier, notaire défunt de Mende, et les robes et lit. Le futur apportera

dans les biens de la future trente livres tournois. Fait à Mende, en présence de frère Etienne Brengier, carmélite de Mende, Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende, et autres.

f° 323, le 28 octobre 1514, vente à Raymond Galieyres, de Malaval (Brenoux), par Jacques Michel, de Chalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez), d'un étage de maison sis au pan d'Auriac, contre trente livres tournois.

f° 326, le 2 novembre 1514, vente par Vital et Jean Balmeles, père et fils, à Vital Albi, de Villeseule (Allenc), d'un champ contre douze livres tournois.

f° 328v°, le 16 juin 1514, licence donnée par noble Bertrand de Cénaret, prévôt, Robert de Grandmont, préchantre, Jean de La Panouze, Jean Martin le vieux, Pons Atger, Antoine d'Apcher, Hélié de Châteauneuf, Jean Martin le jeune, Guillaume de Grandmont, Raymond de Grandmont, Antoine de Roquette, Etienne de la Panouze et Antoine de Grandmont, bacheliers tant en lois qu'en décret, chanoines de Mende, en l'absence de noble Jean de Grandmont, archidiacre, qui a donné mandat au préchantre, son germain, représentant le chapitre de Mende, à Hélié de Châteauneuf, leur bailli, d'autoriser Jacques Jourdan, de Brenoux, de mettre un pré ou pastoral en devèze.